

**5**

**Tradition et développement  
dans certaines communautés  
villageoises camerounaises**

**S. NDOUMBE MANGA**

Le travail qui nous est confié dans la plaine de Ndop fait partie d'un programme dont le début d'exécution remonte à 1969 et dont l'objectif est d'aboutir à une réflexion de synthèse portant sur le thème «problèmes et perspectives du développement rural au Cameroun». La première partie de ce programme comprenait une enquête socio-économique sur l'impact d'une plantation industrielle créée dans un milieu traditionnel - le village de Ndu - au Cameroun occidental. Cette enquête est à compléter par des études en cours au Centre ORSTOM de Yaoundé, études menées par nous-même et par nos collègues.

La deuxième partie de ce programme, en cours d'exécution, porte sur une étude socio-économique pour la mise en valeur de la plaine de Ndop. Cette étude nous conduira également dans la région Bamoun voisine, pour apprécier les problèmes sociologiques qui pourraient être soulevés par la prochaine réalisation d'un barrage sur le Noun. Cette réalisation occasionnerait en effet le déplacement de la population de certains villages dont une partie des terres sera inondée.

Le thème mentionné ci-dessus a été retenu avec l'accord du Comité Technique de Sociologie de l'O.R.S.T.O.M., chargé de la direction scientifique de nos travaux, compte tenu des propositions du Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire du Cameroun, qui assure notre tutelle administrative.

Avant notre séjour à Ndu, nous avons participé à une enquête pluridisciplinaire sur les possibilités d'introduire la théiculture en milieu familial autour de Bamenda. Cette étude était faite par une équipe du Ministère du Plan et la responsabilité de la rédaction du document final incombait à un expert de ce Ministère. Notre contribution s'est limitée à la réflexion sur la méthode de travail et à la mise en place des équipes d'enquêteurs chargées de l'exécution des travaux sur le terrain.

A Ndu, la direction de l'enquête sur la plantation industrielle de thé, couramment appelée complexe agro-industriel théicole de Ndu, le «Ndu Tea Estate» ou simplement «l'Estate», nous a été confiée.

Jouissant d'une situation privilégiée dans le grassfield, par l'existence du Tea Estate, la seule unité de production de type moderne créée dans cette zone depuis 1957, le village de Ndu se caractérise par une activité économique très intense et une population nombreuse. On y dénombrait 19000 habitants en 1969 et un millier d'entre eux était des salariés de l'Estate.

Sous l'effet des salaires régulièrement versés aux travailleurs par cette entreprise, la traditionnelle économie dite de subsistance se monétarise rapidement. On assiste à une relative émancipation des jeunes, contraints de demeurer jusque là dans le cercle de production familiale. La nouvelle ambiance de Ndu attire les jeunes gens des villages périphériques donnant ainsi à ce centre d'accueil un solde migratoire largement positif.

Il faut faire remarquer que les structures sociales dans le grassfield en général, et à Ndu en particulier, ont été peu altérées par le passé colonial. Sur le plan de l'administration traditionnelle, le pouvoir s'exerce à des niveaux différents, par l'intermédiaire de trois agents distincts.

Au niveau de la société globale, se trouve le «Fon», chef souverain et personnage sacré, maître des hommes et des terres du village. A un niveau inférieur - le quartier (car le village est divisé en plusieurs quartiers) - le «Fon» délègue une partie de son pouvoir à un Chef de quartier nommé par lui-même et qui lui rend régulièrement compte de ce qui se passe dans sa division administrative. A l'échelon le plus bas, nous trouvons le Chef de famille ou Chef de lignage. C'est à lui que revient la gérance coutumière du patrimoine ainsi que les fonctions de guide des membres de sa famille au cours des divers stades de leur vie.

Pour exercer son autorité, le «Fon» s'appuie sur des groupements particuliers organisés en associations traditionnelles, plus connues sous l'appellation de «sociétés secrètes» et dont la fonction essentielle

est la perpétuation de la société globale. Elles veillent au respect des règles et des coutumes et elles contrôlent l'exécution des décisions du souverain.

Ces sociétés secrètes sont nombreuses et les fonctions de chacune sont bien définies. Les plus puissantes d'entre elles sont directement rattachées au «Fon», les moins importantes se trouvent au niveau du Chef de quartier - le «mandjong» - parfois au niveau de certains chefs de grande famille dénommés «Ndi». Mais, un «Ndi» ne peut diriger une société secrète qu'avec l'autorisation du «Fon» qui apprécie le rang social de l'intéressé, son comportement et son honorabilité dans le village.

A certaines occasions - grandes fêtes, grandes funérailles - les sociétés secrètes se font remarquer par leur masque, le «Ndgou-Ndgou». Chacune d'elles exhibe son «Ndgou-Ndgou» en le faisant porter par un de ses membres. L'individu ainsi masqué est supposé être en communication avec les esprits des ancêtres, aussi est-il respecté et redouté de tout le monde. Il n'est pas responsable de ses actes car ce sont les esprits qui agissent et non lui-même et son identité est cachée au public. Des missions spéciales auprès d'un individu ou d'un groupe d'individus peuvent lui être confiées. Leur accomplissement ne doit faire l'objet d'aucune opposition, les contrevenants s'exposant à des sanctions variables pouvant aller jusqu'à l'exclusion du village.

L'appartenance d'un individu à une société secrète dépend de sa famille d'origine (sa naissance), de son âge, de son rang social et de plus en plus de sa situation économique personnelle. Ce dernier facteur nous paraît fort intéressant car, si auparavant la réussite sociale de l'individu dépendait des trois premiers facteurs, les transformations intervenues dans le cadre traditionnel depuis la création de l'Estate amènent des perturbations qui affectent les divers paliers de la vie dans la communauté.

Le «Fon» peut accorder exceptionnellement des titres honorifiques aux personnes qui se distinguent par leur comportement dans le village. Ces titres s'accompagnent d'une amélioration de statut social pour les bénéficiaires, surtout lorsqu'ils sont moins favorisés par leur naissance. Ils peuvent ainsi avoir quelques chances d'accéder à certaines «sociétés secrètes» ou à d'autres groupements particuliers, à condition d'obtenir l'avis favorable des anciens membres.

La recherche de la faveur du Fon et celle des membres des groupements particuliers que l'intéressé vise passe par des prestations de dons divers en nature et en argent.

Les structures familiales maintiennent les jeunes dans le cadre de la production familiale et sous le contrôle du Chef de lignage ; leurs possibilités d'émancipation par eux-mêmes sont alors minimes. Ils doivent soumettre leurs intentions à leur Chef de famille qui apprécie, approuve ou désapprouve. C'est encore sur ce Chef qu'ils doivent compter pour avoir les possibilités matérielles de leur émancipation.

L'installation de l'Estate à Ndu permet aux jeunes travailleurs de se soustraire à la tutelle familiale qui, dans bien des cas, se révèle être un obstacle sur le chemin de leur vie. Grâce aux salaires perçus, ils peuvent arriver à disposer d'un capital relativement substantiel qui leur permet, soit de négocier directement avec les membres des groupements particuliers dont ils voudraient faire partie, voire avec le Fon, soit de mener leur vie à l'écart du cercle familial de production, sans solliciter ni aide ni couverture du Chef de leur famille.

Cette attitude indépendante n'est nullement appréciée par cette dernière qui voit son autorité s'affaiblir sur certains de ses membres. Un climat de tension règne parfois au sein des familles, résultant du dépassement de l'autorité traditionnelle de tutelle.

Mais la création de l'Estate qui met brutalement en rapport le monde traditionnel de Ndu et le mode de vie du monde moderne, entraîne bien d'autres perturbations dans le village. Nous en retiendrons deux au cours de cette brève analyse, à savoir : l'intensification de la commercialisation des produits vivriers et le début d'une certaine forme de spéculation foncière.

Généralement, les salariés ne dépendent plus du cercle familial de production pour la subsistance car ils abandonnent souvent leur logement familial et préfèrent s'installer ailleurs, autour de la place du marché ou à proximité de l'Estate. Dans ces conditions, ils se trouvent dans l'obligation de s'approvisionner

en vivres au marché puis de se trouver un nouveau logement dans des familles qui veulent bien les recevoir, moyennant des dons divers.

La commercialisation des produits vivriers, encore insignifiante à Ndu au début des années 50, a pris une grande ampleur depuis les années 60. Les greniers familiaux qui servaient à la distribution interne des vivres, ont tendance à se vider au profit des marchés périodiques où s'approvisionnent les salariés. Ce phénomène affecte également les villages périphériques d'où vient un grand nombre de paysannes, attirées par la perspective d'un gain d'argent. Ainsi, le monopole traditionnel de la détention de l'argent par les hommes est de plus en plus affaibli, car les femmes qui sont encore responsables des cultures vivrières peuvent également en disposer, grâce à la commercialisation assurée de leur production. La traditionnelle division du travail, qui éloigne les hommes des cultures vivrières, tend elle-même à être dépassée maintenant que ces cultures s'avèrent aussi rentables que les autres activités réservées autrefois au sexe fort. Mais le problème pour lequel les risques de conflits paraissent considérables entre les membres d'une même famille est celui de la distribution des terres à ceux qui en font la demande.

Gérants coutumiers du patrimoine, les Chefs de famille s'octroient parfois les droits de véritables propriétaires des terres dont ils sont responsables au détriment des autres membres et ils usent de multiples moyens d'intimidation à l'encontre des personnes qui oseraient s'opposer à leurs actes. Or, plusieurs facteurs tendent à mener une relative rareté des terres, tels :

- l'introduction d'une culture d'exportation en milieu familial, en l'occurrence le caféier *arabica* ;
- la délimitation des zones de pâture dans le village par les services administratifs de l'élevage ;
- l'attribution de 1 600 ha au «Tea Estate» ;
- une extraordinaire expansion démographique et l'introduction de besoins nouveaux par la mise en rapport des sociétés différentes.

Tous ces facteurs se heurtent à la rigidité des disponibilités en terre dans le village, rigidité à laquelle s'ajoutent les techniques d'exploitation archaïque, inadaptées à la conjoncture actuelle.

Les jeunes gens de Ndu commencent à éprouver de sérieuses difficultés pour créer une exploitation qui puisse leur faire vivre au sein de leur famille d'origine. Quelquefois, le Chef de lignage s'oppose à leur initiative dans la mesure où le morcellement du patrimoine pourrait signifier la limitation, voire la diminution, de ses sources de revenus. Cette évolution des choses place les jeunes dans l'alternative de subir la domination de leur Chef ou de l'abandonner. La deuxième solution apporte une abondante main-d'œuvre à l'Estate, elle favorise également le mouvement migratoire vers les centres urbains ou vers les plantations modernes du sud du Cameroun occidental ou du Cameroun oriental.

La situation de Ndu sur la «Ring Road», l'axe routier principal du grassfield construit peu après la seconde guerre mondiale, facilite de tels mouvements.

Pour les jeunes qui ne partent pas du village mais qui abandonnent tout de même leur patrimoine, le premier souci est de se trouver un logement ailleurs, dans une famille où ils ne seront pas soumis aux mêmes obligations que dans la leur propre. Leurs rangs sont grossis par leurs camarades des villages périphériques, attirés par la perspective d'un emploi à l'Estate. Ils s'adressent tous aux Chefs de famille pour solliciter, qu'une case d'habitation, qu'une parcelle de terre moyennant des prestations en nature et en argent. Le terrain est ainsi propice à la spéculation dont profitent les Chefs de lignage au détriment des autres ayants droit coutumiers. Ces pratiques aboutissent à de graves conflits dans les familles, mais elles favorisent également un mélange de population qui contribue à briser les cercles familiaux traditionnels et à établir des relations de voisinage d'un type nouveau.

La création de l'Estate a donc amené un certain relâchement des liens de la famille sous l'action des tensions et des conflits existant entre ses membres. Les fonctions coutumières du Chef de lignage, leurs droits et leurs devoirs familiaux, ne sont plus observés avec les mêmes scrupules que par le passé, le cadre de leurs actions se modifiant progressivement.

L'expansion démographique remarquable de Ndu, la limitation du terroir villageois et surtout la limitation des disponibilités en bonnes terres se heurtent aux besoins sans cesse croissants des jeunes et des adultes, créés par la modernité.

L'Estate étant une unité de production totalement indépendante de l'emprise des autorités coutumières, on assiste à une sorte de bipolarisation de la vie dans le village. Les Chefs, ses notables et ses multiples relais de contrôle perpétuent la société traditionnelle, tandis que le complexe agro-industriel et ses travailleurs introduisent la société moderne par leur rythme de travail et leur mode de vie. Mais cet aspect dualiste de la vie à Ndu est un peu schématique. La réalité est bien plus complexe dans la mesure où des liens multiples rattachent encore la quasi totalité des travailleurs à leur univers traditionnel. Bien qu'ils aient tendance à se percevoir, non plus par rapport à leur famille d'origine, mais par rapport à leur emploi, on se rend compte à l'analyse que cette perception est limitée dans le temps. Elle est souvent une stratégie dont l'objectif est de réintégrer les groupements particuliers hiérarchisés dont se compose la société globale avec un statut social amélioré grâce à la situation économique privilégiée acquise. Les premières victimes de cette démarche sont les Chefs de famille qui voient leur autorité sensiblement atténuée, les jeunes pouvant désormais se passer de leur concours ou de leur tutelle pour assurer leur promotion sociale.

Ainsi, l'abandon du patrimoine par les salariés ou par ceux qui sont en quête de le devenir à Ndu ou ailleurs peut être interprété comme une contestation de l'autorité traditionnelle de tutelle, il peut aussi être le résultat de leur impossibilité à satisfaire leurs aspirations dans le cadre de l'existence familiale traditionnelle. Dans tous les cas, cette attitude ne semble pas encore mettre la société globale en cause tant que ses valeurs sont respectées et que l'appartenance des individus aux divers groupements particuliers dont elle se compose est recherchée et considérée comme un point d'honneur. Mais, tous les jeunes ne réintégreront certainement pas les circuits traditionnels et la stratégie dont nous avons parlé risque de devenir, avec le temps, un retrait définitif vis-à-vis de la société traditionnelle.

L'effectif de ces jeunes marginaux est encore négligeable. Il sera sans doute rapidement gonflé avec l'intensification de la scolarisation qui favorisera certainement l'attrait exercé par les modèles socio-culturels nouveaux. A terme, le problème de l'existence même de la société globale sous sa forme actuelle pourrait alors se poser.

On peut se demander si les structures sociales traditionnelles, qui commencent à se relâcher au niveau de la famille, offriront plus de résistance à d'autres niveaux, dans le cas où le village de Ndu connaîtrait un plus grand développement économique et social.

La mise en valeur de la plaine de Ndop, sur la haute vallée du Noun, pose des problèmes différents de ceux rencontrés à Ndu. Bien que nous ne disposions pas encore suffisamment d'informations sur cette région, le séjour que nous avons fait nous permet de faire quelques remarques d'ordre général.

D'abord, cette plaine se compose de treize villages indépendants les uns des autres pour une population estimée à 120 000 habitants. Chacun de ces villages est placé sous l'autorité d'un Chef traditionnel souverain, appelé «Fon» comme à Ndu.

De ces villages, dix sont dominés par des groupes ethniques d'origine commune «Tikar», qui ont assimilé les populations rencontrées dans la plaine. Les autres sont dominés par une ethnie d'origine chamba, les «Bali», qui sont venus de la région située au nord-ouest du plateau de l'Adamaoua, sur la frontière entre le Cameroun et le Nigéria. Les «Tikar» sont partis du sud de l'Adamaoua par vagues successives à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Ils se sont éparpillés dans le grassfield du Cameroun occidental, ainsi que dans la région Bamoun au Cameroun oriental. La population du village de Ndu se rattache du reste au même groupe ethnique.

Les rapports entre communautés «Tikar» ont été assez heurtés au cours de la période pré-coloniale et les rencontres des divers groupes d'émigrants donnaient lieu à des luttes meurtrières pour le pouvoir.

Il en est de même des conflits entre communautés «Tikar» et communautés «Bali» qui avaient pour origine la recherche d'une position stratégique dans la plaine. La colonisation a modifié cette situation et les villages ont consolidé leur installation. Mais le problème des frontières entre ces communautés ne semble pas être définitivement résolu, le voisin le plus dynamique ayant souvent tendance à empiéter sur le territoire de l'autre. Telle est encore la situation entre Tikar et Bali voisins. Pour éviter les conflits, d'immenses «no man's lands» séparent ces communautés en attendant le règlement du litige.

Le degré de mobilité interne (de village à village) à Ndop nous a paru faible. Sans présumer des résultats de l'enquête en cours, cela pourrait s'expliquer en partie par le souci des Chefs de village d'exercer leur autorité sur une population aussi nombreuse que possible, pour maintenir, voire pour accroître, leur prestige et leur rayonnement dans la plaine. Ce souci est d'ailleurs partagé par tous les Chefs de lignage, dont le degré de respectabilité se mesure parfois à l'effectif des dépendants qui vivent sous leur tutelle. Si nous ajoutons à cela des considérations d'ordre économique, nous verrons que ces dépendants (hommes et femmes) constituent pour leur tuteur une main-d'œuvre idéale pour l'exploitation du patrimoine. En outre, il n'existe aucun pôle d'attraction économique valable dans la plaine, ce qui privilégie l'exploitation familiale traditionnelle et qui assure un niveau de vie homogène dans les villages.

Des projets de développement sont actuellement en cours d'étude pour la mise en valeur de Ndop. Quelques tentatives ont été faites antérieurement, il semble qu'elles se soient heurtées à une certaine résistance du milieu humain.

L'essentiel de nos travaux portera alors sur l'étude de ce milieu humain à travers quelques communautés villageoises, dans l'intention de rechercher les explications de sa résistance aux premières expériences, ce qui pourrait donner aux services du Plan, une meilleure connaissance du terrain afin de mieux orienter leurs prochains projets.

La plaine de Ndop est traversée par le Noun, un fleuve peu important en amont pendant la saison sèche mais qui prend des proportions considérables avec l'arrivée des pluies. Ce fleuve sert également de limite entre le Cameroun occidental et le Cameroun oriental sur une partie de son cours. Sur la rive droite s'étend Ndop, tandis que le pays Bamoun occupe la rive gauche.

L'occupation de cette rive gauche s'est faite selon un processus différent de celui de la rive droite. Dès les premières heures de l'émigration Tikar dans le Bamoun, l'unité s'est faite autour d'un seul Chef souverain, qui deviendra «Sultan» au XIXe siècle avec l'introduction de l'Islam par les «Foulbé». La puissance de ce Chef reposait sur l'étendue de son pays et l'effectif de sa population. Il constituait alors un problème majeur pour l'autorité coloniale française qui voulait s'assurer un contrôle plus direct sur les personnes. Pour affaiblir le pouvoir du Sultan dans le pays, le Bamoun fut divisé en douze chefferies supérieures à partir de 1924. Chacune de ces chefferies était placée sous la responsabilité d'un Chef supérieur judicieusement choisi dans la famille-même du Sultan, de façon à ce qu'il soit admis par la population. Bien que pratiquement écarté du pouvoir, ni le prestige, ni la souveraineté du Sultan n'ont été remis en cause. Il est toujours considéré par son peuple comme le Chef suprême qui occupe seul le sommet de la hiérarchie traditionnelle. Il serait intéressant de connaître la nature des liens si indéfectibles qui rattachent moralement le peuple Bamoun à son Sultan, malgré les tentatives de divisions de l'époque coloniale. Une telle étude devrait être complétée par celle du degré d'acceptabilité des nouveaux Chefs par la population. Dans cette perspective, l'étude des mouvements migratoires internes Bamoun (entre villages) pourrait nous être d'une grande utilité pour la connaissance de ce milieu humain dans la mesure où elle nous permettrait de saisir les tensions et les conflits que ces mouvements pourraient créer au sein de la population, entre les diverses catégories de personnes.

Par quels moyens les chefs supérieurs exercent-ils donc leur autorité ? Existe-t-il des relais traditionnels différents ou semblables à ceux du Sultan dans l'exercice de leur pouvoir ? Ou alors toute leur autorité ne découle-t-elle que de l'autorité coloniale ? Nous ne sommes pas encore en mesure de répondre à ces questions.

La situation sur le terrain est encore plus complexe car le Chef supérieur coiffe un certain nombre de villages administrés chacun par un Chef de village.

La détermination des rapports exacts qui existent entre les individus, le Chef du village, le Chef supérieur et le Sultan, ne serait-ce que sur le plan administratif, pourra nous permettre de nous fixer sur les fonctions de chacun.

Une chose nous a cependant frappés au cours de nos visites dans les villages, il s'agit de l'importance que les Chefs de villages attachent à leur fonction de collecteurs d'impôts auprès de leur population respective. Il est vrai que notre passage a coïncidé avec la période du recouvrement de l'impôt direct, et notre jugement pourrait être influencé par cette conjoncture, mais cette fonction nous a paru prédominante et elle semble renforcer le caractère administratif moderne de ces chefferies, au détriment de leurs fonctions traditionnelles qui restent à appréhender. L'enquête sur le terrain nous fixera également sur ce point.

La collecte annuelle de l'impôt procure au responsable de l'opération des ristournes variables selon le nombre de personnes imposables et imposées dans le village. La recherche de ces ristournes par les bénéficiaires ressort comme l'un des facteurs objectifs qui incitent les Chefs à exercer un certain contrôle sur le déplacement de leurs ressortissants. Par quels moyens ce contrôle se fait-il ? Nous ne pouvons encore y répondre. Cette attitude explique aussi en partie l'ouverture des villages aux émigrants venant d'autres communautés et qui viennent augmenter la population imposable du village d'accueil.

L'importance du facteur impôt apparaît encore nettement au sein d'un regroupement Bamoun au lieu-dit «Pont du Noun». Il s'agit en fait d'un village pionnier créé sous l'instigation du Sultan et qui est peuplé de ressortissants de certains villages du sultanat, installés à cet endroit par leurs Chefs, en réponse à l'appel du Sultan. Le succès de cette opération semble tenir au fait qu'il n'existe aucun Chef responsable au «Pont» en dehors d'un représentant du Sultan qui assure la présence de l'autorité traditionnelle, sans aucun pouvoir réel sur les individus, chaque habitant continuant à payer l'impôt au Chef de son village d'origine, même si ce village est éloigné de plus de 50 km. On peut alors se demander quelle aurait été la réaction des Chefs, voire des individus, s'il existait une autorité effective sur le «Pont». Il est à peu près certain que cette colonisation aurait rencontré, pour des raisons diverses, des difficultés semblables à celles connues dans l'Opération Yabassi-Bafang où travaille notre collègue J.C. BARBIER. Les Chefs semblent soucieux de s'assurer le contrôle de leurs ressortissants, aussi bien dans leur propre village qu'au dehors. Les mécanismes de ces contrôles sont sans doute variables selon les communautés. Dans le cas Bamoun, peut-on dire que le contrôle moderne, à travers l'impôt, tend à supplanter les contrôles traditionnels ? S'il en était ainsi, l'explication de l'attachement d'un individu à son Chef par ce seul facteur paraîtrait insuffisante. Mais notre connaissance très superficielle du milieu concerné, ne nous permet pas encore d'en dire plus.

Sur un plan pratique, la réalisation d'un barrage sur le Noun posera le problème du relogement des villageois dont les terres seront inondées. Si les Chefs concernés se proposent de trouver de nouvelles terres dans leurs propres villages pour leurs ressortissants victimes du barrage, quelques uns pourraient se heurter à des problèmes fonciers importants. En cas de relogement des victimes dans les villages ayant une grande capacité d'accueil, il s'agira de savoir si celles-ci devront payer leur impôt au Chef du village d'accueil ou à celui du village d'origine. Les risques de conflit entre les Chefs paraissent certains et cette situation aura sans doute une incidence sur certains éléments de la population. D'autres solutions pourront être envisagées, notamment la recherche d'un règlement qui soit établi indépendamment des Chefs traditionnels, mais il appartiendra aux pouvoirs publics de le faire, notre modeste contribution se limitant à l'apport des éléments qui pourraient éclairer leur décision.

Notre travail à Ndop et dans le Bamoun nous met en rapport avec des communautés voisines installées de part et d'autre du Noun et qui se réclament presque toutes d'une même origine ethnique Tikar. De nombreux facteurs, tant internes qu'externes, leur ont fait suivre des évolutions différentes dans le temps.

Par facteurs internes, nous entendons les divers mouvements migratoires, conquêtes, assimilation et adaptation multiples que ces communautés ont connus avant le début de la colonisation.

Par facteurs externes, nous entendons les influences exercées par la pénétration et la domination européennes.

Sur le premier point, nous avons dit que la plaine de Ndop se caractérise par une multitude de villages absolument indépendants les uns des autres alors que la région Bamoun du XIXe siècle et du début du XXe est un grand royaume placé sous l'autorité du Sultan. Les Chefs des villages Bamoun sont des administrateurs nommés et dépendants du Sultan.

L'impact de la colonisation est également différent sur les deux rives du Noun. D'un côté, nous trouvons une administration française et de l'autre une administration anglaise. Il ne fait pas de doute que les populations de Ndop et du Bamoun ont été marquées par les événements auxquels elles ont été soumises au cours de leur histoire. Il nous semble alors intéressant de connaître leur comportement à travers certains faits, pour mieux apprécier leurs différences actuelles.

C'est ce que nous essayerons de faire en analysant leur comportement en face des projets modernes de développement économique et social.

★